

COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

La Commission se réunit tous les Lundis de 18 h 30 à 20 h 30

Tél. Direct : 04.94.08.60.49

Réunion restreinte du Lundi 16 septembre 2019

P.V. N° 6

Président : M. Patrice BOUREAU

Secrétaire : M. Jean REDAUD

Représentant des arbitres, élu au CD : M. Patrick FAUTRAD

Présents : MM. Michel ALEXANDRE – Bilel BARHOUMI – Hakim BOUAKSA – Cyril BOUREAU – Michel EBRARD – Pierre KOLLECKER – Sébastien HOLLECKER – Serge PAPA – Raymond PERON

Assiste à la réunion : M. Jean François BECKER (observateur pour la CDA).

INFORMATIONS

Conformément aux dispositions de l'art. 80 des R.S. du District du Var, les décisions de la Commission de District de l'Arbitrage sont susceptibles d'appel en 2ème instance devant la commission d'appel règlementaire du District.

Pour être recevable, l'appel doit être interjeté par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par l'adresse e-mail officielle des clubs ou de l'arbitre concerné délivrée par la Ligue de la Méditerranée, dans un délai de sept jours, à compter :

- de la première présentation de la lettre recommandée ;
- du jour de la transmission de la décision par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- du jour de sa notification par tout autre moyen permettant de faire la preuve de sa réception (jour de la remise en mains propres...).

Les frais de dossier d'un montant de 46 EUROS seront portés au débit du compte du club réclamant (ou adressés par chèque s'il ne s'agit pas d'un club et pour les arbitres appelants).

Le non-respect intégral de ces formalités entraîne l'irrecevabilité des appels.

RAPPEL AUX ARBITRES

1 – Dans le cas de changement de club, l'arbitre a l'obligation d'en aviser la CDA ainsi que la commission du statut de l'arbitrage avant de procéder à une demande de licence avec son nouveau club.

2 – La commission rappelle aux arbitres qu'en aucun cas ils ne doivent accepter les chèques de particuliers en règlement de leurs frais d'arbitrage.

RAPPEL AUX CLUBS

Les clubs ne sont pas tenus de régler les frais d'arbitrage aux arbitres dès lors que ceux-ci ne présentent pas les formulaires officiels prévus à cet effet.

COURS DE FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES SECTEURS

- **Secteur est varois** : Salle ST JEAN à PUGET SUR ARGENS, tous les **mercredis de 18h00 à 20h00 à compter du 11/09/19.**

- **Secteur centre var** : Salle du tir à l'arc à BRIGNOLES, tous les **vendredis de 18h00 à 20h00 à compter du 13/09/19.**

- **Secteur ouest varois** : Siège du District du Var à LA GARDE, tous les **mercredis de 18h00 à 20h00 à compter du 11/09/19.**

CORRESPONDANCE **(reçue depuis la dernière réunion)**

DES ARBITRES :

- **M. Joseph MENDY** : attestation pour absence lors de l'AG des arbitres du 30/08/19 et lors des tests physiques du 01/09/2019
- **M. Hamza SOSSEY** : certificat médical justificatif de l'absence lors des tests physiques du 01/09/19.
- **M. Escandar ZAITER** : explications et justificatifs des absences lors de l'AG des arbitres du 30/08/19 et lors des tests physiques du 01/09/2019.
> candidat au titre de jeune arbitre de Ligue pour la saison 2019/2020.
- **M. Nicolas GOUGES** : justificatif pour absence lors des tests physiques du 01/09/19.
- **William LAMOTTE** : excuses pour absences lors de l'AG des arbitres du 30/08/19 et lors des tests physiques du 01/09/2019.
- **M. Mehdi SIF** : excuses pour absence lors des tests physiques du 01/09/2019 – Pas de justificatif.
- **M. Hicham SMOUNI** : candidat pour intégrer le groupe des accompagnateurs et (ou) observateurs.
- **M. Nicolas MONNIOTTE** : au sujet de sa situation arbitrale.
- **M. Dominique NDIAYE** : excuses et justificatif d'absence lors du stage D2 – AD2 du 07/09/19.
- **M. Anouar HADDAD** : excuses et justificatif d'absence lors du stage D2 – AD2 du 07/09/19.
> demande à officier avec **M. Karim BOUCHKARA** durant la saison en cours.
- **M. Thierry WILLIG** : ne souhaite pas être désigné pour officier en football loisir.
- **M. Dominique NDIAYE** : demandant à être reclassé en qualité d'assistant spécifique.
- **M. Sofian SAOULI** : excuses et attestation patronale pour absence lors du stage D1 / AD1 du 14/09/2019.
- **MM. Noël LANDON et Habib DAAS** : demandant à officier ensemble durant la saison en cours.
- **M. Badiss BEN HAMOUDA** : candidat au titre de jeune arbitre de Ligue pour la saison 2019/2020.
- **M. Ilyas EL MORABITI** : excuses et justificatif pour absences lors de l'AG du 30/08/19 et lors du stage du 07/09/19.
- **M. Karim FRANCOIS** : au sujet de ses désignations des 07 et 08/09/19.

DEMANDES DE REMBOURSEMENT FRAIS D'ARBITRAGE (FA) ou DEPLACEMENT (FD)

Transmises au Comptable de la CDA : /

INDISPONIBILITES : /

DES CLUBS : /

1) DEMANDES D'ARBITRES (Transmises dès réception aux responsables des désignations) :

A) DEMANDES POUR TOUTE LA SAISON 2018/2019 :

- **US DU VAL D'ISOLE** : trois arbitres pour leurs équipes senior D3 et D4.
- **USAM TOULON** : trois arbitres pour leur équipe U15 D2.
- **JS LE MOURILLON** : trois arbitres pour leurs équipes senior – U19 – U17 et U15.
- **FC REVESTOIS** : trois arbitres pour leur équipe senior D4.
- **FC DE POURRIERES** : un arbitre pour leur équipe U17 D2.
- **RC LA BAIE** : trois arbitres pour leurs équipes seniors D3 et D4 – U18 / U19 / U20 D2 6 U17 D2 et U15 D1.
- **FC ROCBARON** : un arbitre pour leur équipe U15 D2.
- **EFC FREJUS ST RAPHAËL** : trois arbitres pour leurs équipes U18 D1 – U17 D1 – U16 D1 – U15 D1 – U15 D2 – U14 D2 et U14 D3.
- **SO LE LAVANDOU** : trois arbitres pour leur équipe seniors D4.
- **US OLLIOULES** : trois arbitres pour leurs équipes U20 – U19 et U17 D2.

B) DEMANDES PONCTUELLES :

2) INFORMATIONS OU DEMANDES DIVERSES :

- **FC BELGENTIER** : au sujet de la formation des arbitres.

DIVERS :

- **MAIRIE DE VIDAUBAN** : accordant la mise à disposition de leurs installations du stade pour le stage arbitre du 28/09/19.
Remerciements.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Bilan du stage D1 / AD1 du 14/09/19** : 3 absents non excusés dont 2 D1 et 1 AD1.
- **Prévision** : - tests physiques des arbitres spécifiques Futsal le dimanche 22/09/19.
 - AG d'hiver du District le samedi 7 décembre 2019.
 - AG d'hiver de la Ligue de Méditerranée le samedi 21 décembre 2019.
 - AG d'été du District le samedi 20 juin 2020.

*Prochaine réunion restreinte
Lundi 23 septembre 2019 à 18h30*

Le Président : Patrice BOUREAU

Le Secrétaire : Jean REDAUD